

### Editorial

Pr Maxime da CRUZ

#### CEBELAE a 40ans !

1979-2019, cela fait 40 ans que naissait le Centre Béninois des Langues Etrangères (CEBELAE) sous l'impulsion des professeurs de l'ex- Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, avec à sa tête comme premier Directeur, le Professeur Georges GUEDOU. A sa création, ce centre ambitionnait déjà, entre autres, de dispenser l'enseignement pratique, fonctionnel et accéléré des langues étrangères à toutes personnes béninoises et étrangères désireuses d'apprendre une langue et



d'améliorer leur compétence dans cette langue ; d'organiser la recherche en méthodologie d'enseignement des langues étrangères en milieux multilingues africains pour mettre au point un système fonctionnel d'apprentissage des langues et d'organiser la recherche en linguistique appliquée. Depuis lors, cinq Directeurs se sont succédés, tels les tresseurs de corde, ils ont contribué chacun à son rayonnement. Le centre s'est résolument orienté vers une démarche qualité, et a procédé à une auto-évaluation de ses offres de formation et de sa gouvernance. Il fait partie des entités de formations et de Recherches qui font vraiment la gloire de l'Université d'Abomey-Calavi. Il a également mis un accent particulier sur la diversité de ses offres de formation avec de bons résultats au fil du temps. J'en veux pour preuve, les différents accords de coopération signés avec les universités ghanéennes d'Accra-Legon, de Kwame Nkrumah University of Science and Technology et de l'Institut des Langues d'Accra et les Universités nigérianes de KWARA, d'EKPOMA, de JOS, d'ADO-EKITI, de PORTHARCOURT. Sur le plan national, la qualité de la formation en anglais est reconnue à travers la délivrance du Certificate of proficiency in english and business communication qui est délivrée pour sanctionner la fin des études au niveau B2 au CEBELAE.

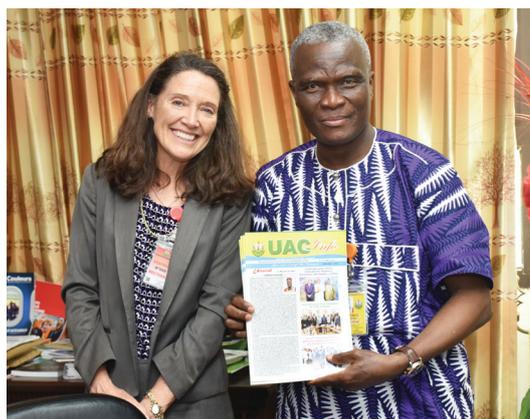
Par ailleurs, pour atteindre ces objectifs et s'ouvrir sur le monde, le CEBELAE a intégré en 1991, le réseau des sept centres de Français Langues Étrangères d'Afrique à savoir : l'Unité de mise à niveau en linguistique pour des étudiants non francophones de la Faculté des Sciences de l'Éducation (Université Mohamed V) de Rabat au Maroc, l'Institut de Français pour les Etudiants Etrangers (IFEE) de l'Université Cheikh ANTA DIOP de Dakar au Sénégal, du Centre International de Recherches et d'Etudes de Langues, Village du Bénin de Lomé, du Centre Régional Interculturel de Linguistique (CRIL) de Djibouti et du Centre pour l'Enseignement des Langues de Burundi (CELAB).

L'ensemble des partenaires et soutiens du CEBELAE témoignent au quotidien de la reconnaissance de la qualité et de l'excellence des formations dispensées. Il me plaît de rappeler à notre souvenir, qu'au nombre des faits qui ont marqué la vie du CEBELAE depuis sa création et qui lui ont permis d'accroître sa notoriété, en 1997, l'Etat béninois a proposé au Nigéria un protocole d'accord de coopération linguistique au terme duquel il s'est engagé à former, à ses frais, 120 coopérants pour enseigner le français au Nigéria. La formation de ces coopérants a été confiée au CEBELAE et s'est effectué de mai à juillet 1997. Aussi, pendant longtemps, le CEBELAE a-t-il abrité le Laboratoire national des Didactiques des Langues (LABODIL), dont la revue « Langage et Pédagogie » est à la fois l'émanation et l'instrument de diffusion des résultats des travaux des chercheurs.

L'un des rêves les plus chers au CEBELAE est la création d'un centre régional d'enseignement/apprentissage. L'Université d'Abomey-Calavi entend donc jouer pleinement sa partition avec le concours du gouvernement du Bénin pour la réalisation de ce rêve. Il ne fait l'ombre d'aucun doute que le Bénin jouit d'un climat de paix favorisant le vivre-ensemble reconnu à l'échelle internationale et qui force l'admiration de tous. C'est pourquoi, je suis persuadé qu'un projet de cette envergure est réalisable. D'ores et déjà un domaine de deux hectares lui est dédié.

Vive le CEBELAE !

### La nouvelle ambassadrice des USA près le Bénin en visite à l'UAC



Page 2

### Accord-Cadre de coopération scientifique et technique entre l'IRD et l'UAC



Page 4

### CAMES 2019 BILAN DES CCI 2019 (UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI)



Page 7

## La nouvelle ambassadrice des USA près le Bénin en visite à l'UAC

Nouvellement nommée Ambassadrice des USA près le Bénin, son Excellence Madame Patricia MAHONEY a choisi l'Université d'Abomey-Calavi comme l'une des premières institutions inscrites dans son calendrier de visite. Le Recteur Maxime da CRUZ et plusieurs autres membres de la communauté universitaire d'Abomey-Calavi l'ont reçue chaleureusement le jeudi 13 juin 2019 à la salle des Actes du Rectorat. Elle a eu droit, à l'occasion, à la présentation de l'incubateur UAC Startup Valley de la Fondation de l'UAC, du Service du Volontariat de l'UAC et de Obama Center qui œuvre pour la promotion de la langue anglaise au Bénin.



La délégation de l'ambassadrice et le Recteur de l'UAC

Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi soutenu par des enseignants ont réservé à la nouvelle Ambassadrice des USA et à sa délégation, le jeudi 13 juin 2019, un accueil digne de leur rang. Prenant la parole après les civilités d'usage, son Excellence Patricia MAHONEY s'est dit très heureuse de l'accueil et des relations solides qui existent entre les deux institutions. Pour elle, l'UAC occupe une place de choix sur la liste des coopérants de l'ambassade des USA près le Bénin. « ... Dès que je suis arrivée au Bénin, tout le monde m'a dit : il faut visiter l'Université d'Abomey-Calavi », a-t-elle déclaré. Elle n'a pas manqué de saluer le leadership éclairé du Recteur Maxime da CRUZ dans le management de la première université du Bénin.

Dans son mot de bienvenue à l'endroit de l'Ambassadrice et de sa suite, le Professeur Maxime da CRUZ a félicité Madame Patricia MAHONEY pour sa nomination et il a témoigné sa gratitude à l'Ambassade des USA près le Bénin pour son soutien permanent aux différents projets initiés par l'UAC et à la promotion de la langue anglaise au Bénin. Pour lui, c'est un grand privilège pour l'Université dont il a la charge de recevoir Madame l'ambassadrice. C'est d'ailleurs le signe de la bonne santé de l'amitié entre l'Université d'Abomey-Calavi et l'Ambassade des USA près le Bénin. Cette amitié très forte est symbolisée par les divers appuis dont bénéficie déjà l'UAC de la part de la diplomatie américaine, dans le cadre du service du volontariat et de bien d'autres. La première autorité de l'UAC a formulé le souhait que ces relations s'élargissent à une coopération scientifique entre les universités américaines et l'Université d'Abomey-Calavi. « ...Je souhaite que la qualité des rapports que nous avons avec l'Ambassade se reflète aussi dans le nombre et la qualité des accords que nous allons signer avec les universités américaines », a souligné le Recteur Maxime da CRUZ.

Après la phase protocolaire, l'Ambassadrice a suivi avec beaucoup d'attention et d'intérêt les présentations respectives du Professeur Euloge OGOUWALE du SV-UAC et de Madame Jeanne AGBAZAGAN de la Fondation de l'UAC. Le premier a présenté à l'Ambassadrice et à sa suite, les prouesses réalisées par les jeunes volontaires de l'UAC depuis 2014 que ce programme a été instauré. Madame Patricia MAHONEY était très émerveillée d'apprendre que les bâtiments de la zone Master de l'ENAM ont été construits par des jeunes volontaires de l'UAC. Le Professeur Euloge OGOUWALE a expliqué

Baudouin HOUNDEGNON ✍

le principe de « déprogrammation et de reprogrammation » qui gouverne la formation de ces jeunes. L'Ambassadrice était également heureuse d'apprendre le dévouement au travail des jeunes volontaires sur leurs lieux de stage. Aussi, a-t-elle été très impressionnée par le rôle citoyen que joue l'UAC à travers le programme piloté le SV-UAC dans plusieurs communes du Bénin. Ce programme vise à soutenir les communes dans l'accompagnement des populations pour la mise en œuvre des projets de développement collectifs.

La représentante de la Fondation de l'UAC a, à son tour, exposé à l'hôte de marque les différents programmes exécutés ou en cours d'exécution dans le cadre de l'accompagnement et l'encadrement des jeunes diplômés de nos universités. Dans son intervention, Madame Jeanne AGBAZAGAN a surtout parlé de l'incubateur qui recrute des jeunes à l'étape d'idée d'entreprise et qui les libère avec une entreprise performante et durable à l'issue d'un processus de 4 ans. Aussi, a-t-elle parlé du programme accélérateur d'entreprises innovantes qui est destiné aux jeunes entrepreneurs et qui a pour but d'encadrer et d'aider à l'accroissement de la productivité et à la rentabilité de leurs entreprises déjà créées mais en difficulté dans un délai réduit de 6 mois.

Ces diverses présentations ont permis à la cheffe de la diplomatie américaine au Bénin de mieux connaître ce que fait l'UAC en matière d'employabilité de ses diplômés. Elle a salué l'audace, l'engagement et le courage des autorités universitaires à faire face au fléau que constitue le chômage des jeunes à travers la promotion de l'auto-emploi.

Les acteurs de la promotion de la langue anglaise à l'UAC à travers la personne de Hermion DOKOUI, responsable de Obama Center, ont également pris la parole pour présenter à l'Ambassadrice ledit centre et ses missions.

C'est après cette série d'interventions que le Recteur a remercié et raccompagné ses hôtes qui ont pris la direction de Obama Center, dernière étape de la visite de l'ambassadrice des USA près le Bénin à l'Université d'Abomey-Calavi.

A cette dernière étape de sa visite, Madame Patricia MAHONEY a échangé avec les passionnés de la langue anglaise. Ces derniers lui ont présenté un sketch qu'elle a beaucoup apprécié. Cette mise en scène a porté sur la facilité offerte aux jeunes béninois de comprendre vite et très bien l'anglais en s'inscrivant aux différents modules de formation qu'offre OBAMA Center de l'Université d'Abomey-Calavi. Elle est repartie avec une série de doléances et des difficultés évoquées par les autorités universitaires.



Photo de famille

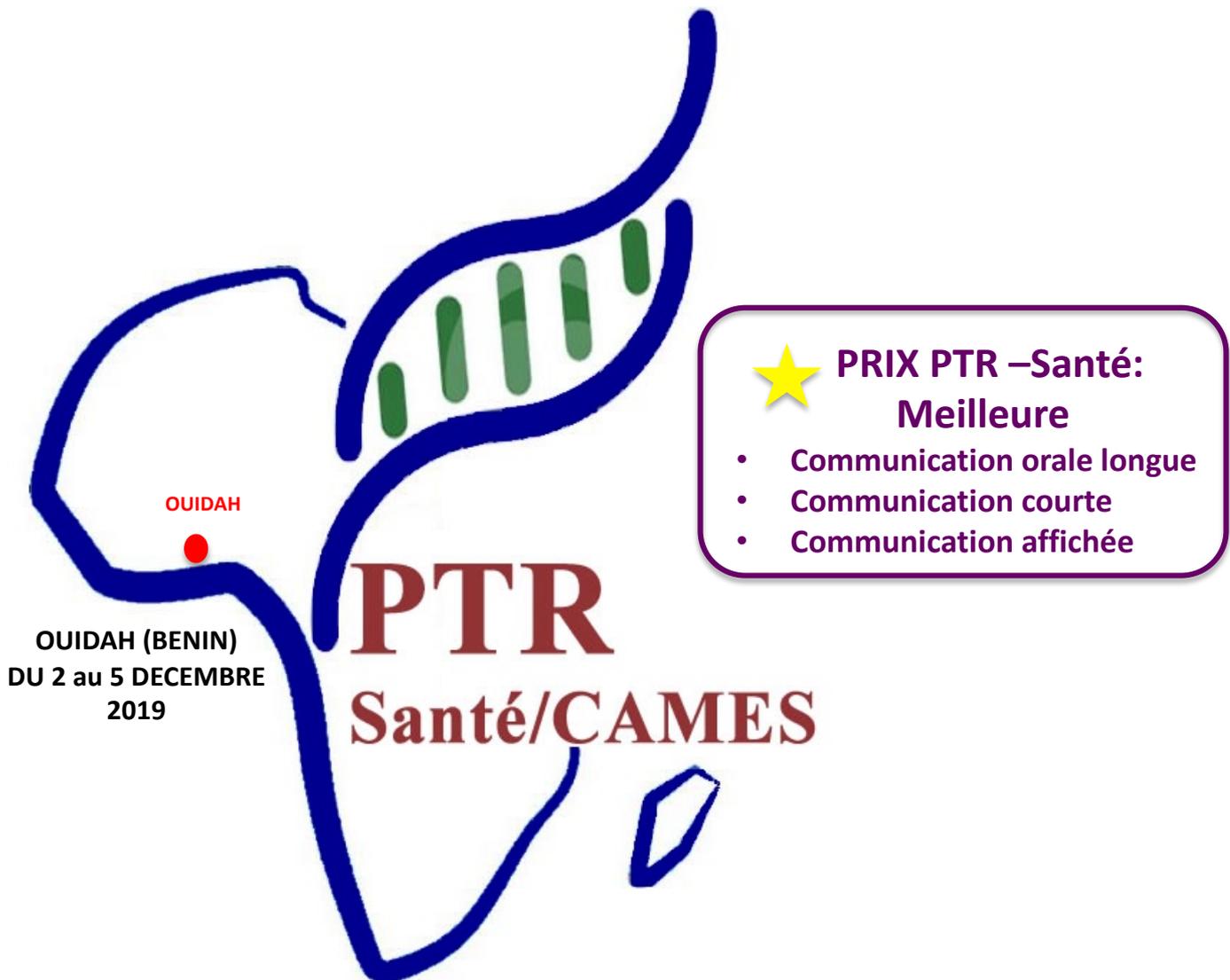


CONSEIL AFRICAIN  
ET MALGACHE POUR  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## IV<sup>èmes</sup> JOURNÉES SCIENTIFIQUES DU CAMES JSDC-4

THEME:

« VALORISATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE ET LEUR MODELE ECONOMIQUE »



INSCRIPTIONS EN LIGNE ET SOUMISSION DES RESUMES :

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet 2019 à 00H sur <https://jsdc.cames.online>

Pour toutes informations, [www.lecames.org](http://www.lecames.org); email: [ptrsantecames@gmail.com](mailto:ptrsantecames@gmail.com)

## Accord-Cadre de coopération scientifique et technique entre l'IRD et l'UAC

Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi, le Professeur Maxime da CRUZ a signé, pour le compte de l'UAC, le mercredi 03 juillet 2019, à la salle des Actes du Rectorat un Accord-Cadre de coopération scientifique et technique avec l'Institut de Recherche pour le Développement représenté par Monsieur Florent ENGELMANN, Chef d'Antenne Représentation de l'IRD au Bénin.

### Extrait de l'Accord-Cadre

#### ARTICLE 1 : OBJET

Le présent accord a pour objet de définir les modalités de coopération scientifique et technique entre l'IRD et l'UAC dans les domaines tels que : la santé, les changements climatiques et aléas naturels, les ressources en eau et accès à l'eau, l'écosystème et les ressources naturelles, la biodiversité et adaptation, la sécurité alimentaire, la population et le développement.

Cette coopération scientifique pourra prendre les formes suivantes :

- réalisation de programmes de recherche conjoints ;
- réalisation d'expertises à la demande de l'une des parties ;
- actions de formation à la recherche et au perfectionnement du personnel et des étudiants ;
- accueil ou échange réciproque de personnels et d'étudiants entre les Parties ;
- échange d'informations scientifiques et techniques ;
- organisation conjointe de séminaires, colloques et conférences ;
- participation conjointe à des appels d'offres nationaux, régionaux et internationaux ;
- création d'unités et laboratoires mixtes internationaux ; ou
- toutes autres activités d'intérêt scientifique convenu de commun accord par les Parties.

Les projets communs pourront être ouverts à d'autres parties prenantes, y compris dans un cadre régional et sous-régional.

#### ARTICLE 2 : SUIVI ET SUPERVISION

Chaque Partie désignera un représentant chargé du suivi et de la supervision de la coopération scientifique et technique.

Pour l'UAC il s'agira du Vice-recteur chargée de la Coopération interuniversitaire, des Partenariats et de l'Insertion professionnelle (VR-CIPIP), et pour l'IRD, de son Représentant au Bénin.

Ces responsables entretiennent d'étroites relations de coordination donnant lieu à des rapports annuels d'avancement.

En outre, une réunion conjointe entre les Parties pourra être organisée en tant que de besoin et, dans tous les cas, annuellement, afin d'examiner toute question relative à la coopération scientifique en cours ou à la valorisation des résultats issus des programmes communs de recherche. Cette réunion donnera lieu à un compte rendu fait au Recteur de l'UAC et au Président-directeur général de l'IRD. Elle sera élargie si besoin à des personnalités scientifiques ou experts qualifiés, invités par la Partie, qui l'estime nécessaire, en consultation sur des problèmes spécifiques.

Les représentants susmentionnés ont notamment pour missions de :

- identifier les domaines prioritaires des actions de coopération scientifique ;
- orienter la coopération, évaluer les résultats des actions en cours et achevées ;
- proposer toute solution en cas de difficulté dans l'interprétation du présent avenant ou des conventions particulières et l'exécution des actions de coopération.

#### ARTICLE 3 : ACTIONS DE COLLABORATION

Chaque action de collaboration entrant dans le champ du présent avenant fait l'objet de conventions particulières de recherche ou d'accueil.

##### 3.1 Conventions particulières de recherche

Les conventions pour la réalisation conjointe de projets de recherche devront notamment comprendre les clauses suivantes :

- titre, précision des entités (UR, US, UMR...) ;
- description du projet de recherche et répartition des tâches entre les Parties ;
- désignation des responsables scientifiques pour chacune des Parties ;
- conditions de suivi des travaux, rapports intermédiaires et terminaux ;
- personnels désignés pour la mise en œuvre du projet ;
- apports financiers, matériels et techniques respectifs des Parties ;
- modalités de gestion financière ;
- adresse de paiement et coordonnées bancaires si nécessaire ;
- modalités d'accueil des personnels ;
- durée du projet et de la convention ;
- liste des annexes.

##### 3.2 Conventions particulières d'accueil

Les conventions d'accueil des personnels de l'une des Parties dans les locaux de l'autre devront notamment comprendre les clauses suivantes :

- noms des personnes accueillies et unité de rattachement ;
- objet et durée de leur accueil ;
- étendue de l'accès aux locaux, infrastructures mises à leur disposition ;
- montant de la participation financière de l'organisme d'origine aux frais d'accueil (par personne et par an) ;
- adresse de paiement et coordonnées bancaires ;
- éventuellement, pénalités de retard de paiement ;
- liste des annexes.

### 3.3 Conventions de création d'entités mixtes internationales

Les Parties examineront conjointement les possibilités de création d'unités mixtes ou de laboratoires mixtes internationaux, et soumettront ces propositions à l'approbation de leurs instances d'évaluation respectives.

#### ARTICLE 4 : ACCUEIL RECIPROQUE DE PERSONNELS

Les personnels d'une Partie accueillis dans les structures de l'autre Partie sont soumis aux règles d'hygiène et de sécurité en vigueur au sein des structures d'accueil. Ils se conforment au règlement intérieur et aux instructions qui leur sont communiquées pour l'utilisation du matériel.

Les Parties conservent la responsabilité administrative et scientifique de leurs personnels respectifs.

Une Partie ne saurait être considérée comme l'employeur pour quelque contrat de travail ou vacation conclu par l'autre Partie pour la mise en œuvre du présent accord.

L'UAC a vocation à accueillir les équipes IRD qui développent des programmes en partenariat avec ses chercheurs sur des thématiques prioritaires communes aux deux Parties. Cet hébergement fait l'objet de conventions particulières d'accueil qui en définissent de façon précise les modalités.

#### ARTICLE 5 : RESPONSABILITE CIVILE

Chaque Partie reconnaît avoir souscrit les polices d'assurance couvrant sa responsabilité civile dans le cadre de la mise en œuvre du présent avenant et des conventions particulières.

Les Parties assument toutes les conséquences de la responsabilité civile qu'elles encourent envers les tiers et leurs ayants droit, en application du droit commun, en raison de tout dommage corporel ou matériel causé aux tiers par leur personnel ou leur matériel ainsi par le personnel ou matériel placés sous leur direction ou leur garde.

En cas d'accident concernant un agent de l'une des Parties, l'autre Partie l'avertit dans les délais les plus brefs.

Dans le cas d'accueil par une Partie de personnes tierces (notamment étudiants, chercheurs invités) à l'initiative de l'autre Partie, cette dernière s'assure que lesdites personnes ont bien souscrit toutes les assurances adéquates, couvrant en particulier leur responsabilité civile.

#### ARTICLE 6 : ÉQUIPEMENTS ET MATERIELS

Les Parties restent propriétaires des biens meubles et immeubles qu'elles mettent à disposition pour la mise en œuvre du présent avenant ou des conventions particulières.

Les Parties sont copropriétaires des biens meubles et immeubles achetés en commun. Leur quote-part de propriété respective est définie dans des conventions spécifiques, en fonction de l'apport financier de chaque Partie à l'achat de ces biens.

En cas de dénonciation du présent avenant ou à son terme, une convention particulière fixera les modalités de liquidation des biens meubles et immeubles dont les Parties sont copropriétaires.

#### ARTICLE 8 : PUBLICATIONS

Toutes œuvres, publications ou publicité ayant trait à la mise en œuvre du présent accord et des conventions particulières font état de la collaboration entre les Parties.

De plus, il est inséré d'une façon claire et apparente la dénomination voire le logotype des Parties dans toute publication ou communication scientifique issue des

collaborations entrant dans le cadre de l'accord, ainsi que le nom des chercheurs concernés.

Chaque publication ou communication par l'une des Parties d'informations, de résultats ou de savoir-faire issus du programme de recherche doit recevoir, pendant la durée de chaque convention particulière et durant les six mois qui suivent son expiration, l'autorisation écrite de l'autre Partie. Celle-ci fait connaître sa décision dans un délai maximum d'un mois à compter de la demande. Passé ce délai, faute de réponse l'accord est réputé acquis.

Cependant, lorsque les résultats sont susceptibles de faire l'objet d'une valorisation économique, aucune publication ne peut être autorisée sans l'accord préalable des représentants de chaque Partie chargés du suivi et de la supervision.

#### ARTICLE 9 : PROPRIETE ET VALORISATION ECONOMIQUE DES RESULTATS

Les règles relatives à l'attribution, à la gestion et à la protection de la propriété des résultats des travaux des programmes communs de recherche seront définies dans les conventions particulières de recherche ou d'accueil conclues en application du présent avenant, en tenant compte des apports humains et matériels respectifs de chacune des Parties pour la réalisation de ces programmes communs de recherche.

#### ARTICLE 10 : LOI APPLICABLE - REGLEMENT DES DIFFERENDS

En cas de différend relatif à la validité, l'interprétation, l'exécution ou la rupture du présent accord, les Parties recherchent une solution amiable. Les représentants de chaque Partie chargés du suivi et de la supervision proposent à cet effet toute solution de conciliation.

Si un mois à compter de sa constatation notifiée par l'une des Parties à l'autre, le litige persiste, il sera tranché définitivement par un Comité d'arbitrage composé de deux arbitres indépendants respectivement choisis par chacune des Parties et approuvés par l'autre ; les deux arbitres choisissant eux-mêmes un troisième arbitre pour présider le comité.

Ce Comité d'arbitrage statuera en équité dans les quatre mois suivant sa formation, et sa décision s'imposera aux Parties sans appel. Le Comité d'arbitrage se réunira dans la capitale administrative du lieu d'exécution des obligations à l'occasion desquelles est survenu le litige. Les frais d'arbitrage seront partagés entre les Parties.

#### ARTICLE 11 : DUREE ET RESILIATION

Le présent accord cadre est conclu pour une durée de cinq (5) ans à compter de sa date de signature par toutes les Parties.

Il est renouvelable par voix d'avenant.

En cas d'inexécution par l'une des Parties d'une obligation lui incombant, le présent accord sera résilié de plein droit un (1) mois après une mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception restée en tout ou en partie sans effet à l'issue de ce délai, à moins que la Partie défaillante ne justifie d'un empêchement consécutif à un cas de force majeure.

Moyennant un préavis écrit de quatre mois sous la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception ou remise en main propre, une Partie peut résilier le présent accord.

La résiliation du présent accord, pour quelque cause que ce soit, n'affectera pas les obligations déjà échues.

## REMISE DE DIPLÔMES DE LICENCE ET DE MASTER À L'IFRI

L'Institut de Formation et de Recherches en Informatique (IFRI) a procédé le vendredi 26 avril 2019 dans l'amphithéâtre Idriss DEBY ITNO de l'Université d'Abomey-Calavi à la cérémonie de remise de diplômes aux étudiants en fin de formation en Licence et en Master. L'évènement a été placé sous le parrainage de Monsieur Serge ADJOVI, Directeur Général de l'Agence de Développement du Numérique (ADN). Autorités académiques universitaires, professionnels du secteur du numérique, parents et amis ont massivement fait le déplacement pour assister à la cérémonie de remise de diplômes ponctuée par plusieurs allocutions.

Brice HOUMBIE ✍



Le Recteur Maxime da CRUZ remettant le diplôme à un récipiendaire

Génie Logiciel, Sécurité Informatique, Système d'Informations et Réseau Informatique sont les domaines de formation des étudiants de l'Institut de Formation et de Recherches en Informatique de l'Université d'Abomey-Calavi qui ont reçu leurs diplômes de Licence et de Master. Dans son mot de bienvenue, le Directeur de l'IFRI, le Professeur Eugène EZIN a exprimé sa gratitude aux invités et aux récipiendaires pour leur présence effective et la confiance faite à l'IFRI. Il a fait savoir que l'Institut accueille des étudiants de plusieurs nationalités et met l'accent sur la qualité de la formation avec un corps enseignant constitué à 70% de professionnels du secteur privé. Déplorant la faible représentativité des filles dans les différentes filières de formation, le Professeur EZIN a annoncé des actions fortes pour renverser la tendance. « ...Les formations suivies par les apprenants de l'IFRI se basent essentiellement sur les besoins du marché. Ce qui fait des étudiants, des personnes suffisamment outillés pour prendre des initiatives privées dans le secteur du numérique », a déclaré le Directeur de l'Institut de Formation et de Recherches en Informatique.

Le Recteur Maxime da CRUZ a souligné la nécessité pour les étudiants d'avoir confiance en eux-mêmes pour relever les

nombreux défis qui vont se dresser devant eux tout au long de leur parcours professionnel. Pour lui, au niveau académique, ce type de cérémonie représente un moment important dans la vie de l'institution. C'est également un moment qui sanctionne la fin d'un parcours et dans le même temps une nouvelle perspective. « ...Depuis l'année académique 2014-2015, l'IFRI travaille sans relâche pour mettre sur le marché de l'emploi des compétences au service du développement de la nation. Elle a sur le marché du travail 186 diplômés dont 36 qui détiennent le master et 150 la licence ; elle compte actuellement 497 étudiants », a souligné le Professeur Maxime da CRUZ.

Au nom des récipiendaires, Madame Ismène DEGUENONVO a exprimé toute leur gratitude à l'ensemble des enseignants les sacrifices consentis pour leur assurer un meilleur encadrement.

Le parrain de l'évènement, Monsieur Serge ADJOVI a dit aux étudiants que leur rôle est critique et important dans la mesure où il leur appartiendra de développer les usages du numérique dans tous les secteurs d'activité car le numérique est transversal et ne veut oublier personne. Présent à cette cérémonie, Monsieur Wanilo MEDEGAN, Directeur Général de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Informations, a présenté une communication sur Les enjeux de la sécurité du numérique au Bénin. À bien croire, la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte contre la cybercriminalité s'articule autour de cinq axes que sont : la protection des infrastructures informatiques, la détention d'une unité d'investigation, la confiance numérique, la sensibilisation afin de renforcer les capacités numériques et la coopération régionale et internationale.

Notons qu'au cours de la cérémonie, les récipiendaires ont présenté à l'assistance six (06) applications mobiles qu'ils ont développées.



Photo de famille des récipiendaires avec les autorités

## CAMES 2019

### BILAN DES CCI 2019 (UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI)

Candidatures totales : **181**, Délibérations effectuées : **181**, Taux de délibérations = **100%**

Nombre total de demandes d'inscription : **181**

Inscrits : **167**, Taux d'inscription : **92.27%**, Taux Inscriptions/examinés : **97.66%**

Ajournés : **4**, Taux d'ajournement : **2.21%**, Taux Ajournements/examinés : **2.34%**

Irrecevables : **10**, Taux d'irrecevabilité : **5.52%**

CTS : Lettres et Sciences humaines		
Maître-Assistants		
N°	Nom & prénoms	Spécialités
1	ABDOULAYE Djafarou	Géographie physique
2	ADJAHOUHOUE Laurent	Socio-anthropologie du développement
3	AFFOGNON Patrick Jean-Claude	Sciences de l'information et de la communication
4	AHOUANJINOUS Sémèvo Geraud Landry	Communication - Informations
5	AHOUANGANSI Sènanckpon Raoul	Anglais (littérature et civilisation américaine)
6	AKUESON Adolé Félicité	Philosophie (politique et sociale)
7	AWO A. Dieudonné	Histoire économique et sociale
8	BADOU Agnès Oladoun, épouse SAVI	Sociologie et Anthropologie sociale
9	BAH Coovi Clément	Ethique, philosophie morale et politique
10	BOKO Nouwèwa Patrice Maximilien	Géographie physique
11	BONON Kléber Auguste Sèdjro	Philosophie
12	DADJO Servais Dieu-donné Yédia	Anglais : Linguistique anglaise appliquée
13	DATONDI Cocou André	Anglais : Linguistique anglaise appliquée
14	DEMBA DIALLO Kassimou	Sociologie du développement
15	DJAUGA Mama	Aménagement du territoire
16	EFFIBOLEY Emery Patric Todègnon Adébola	Arts Plastiques (Histoire de l'Art)
17	EGOUNLETI Pédro Marius	Anglais
18	GBESSO Florence Koussi	Biogéographie
19	GLELE Gisèle Afiavi, épouse TOHOZIN	Géographie humaine et économique
20	HINDEME Ulrich Orlando Sèna	Anglais
21	HINNOU Comlan Modeste Patrick	Sociologie Politique
22	HOUNDJOU Théophile	Anglais (études africaines)
23	HOUNHANOU Arlette Joséline Viviane, épouse AHOUNOU	Didactique des langues (anglais)
24	KADJEBIN Toundé Roméo Gislain	Géographie humaine et économique
25	KITI Paul Christian	Philosophie (éthique, morale et politique)
26	MONTCHO Bruno	Sociologie-Anthropologie
27	NOBIME Georges	Biogéographie
28	ODJOUBERE Jules	Géographie physique et environnementale
29	OUIGNON Hodé Hyacinthe	Littérature française
30	SOEDE Comlan Casimir	Anglais
31	TOGBE Codjo Timothée	Sociologie-Anthropologie
32	TOSSOU Tata Jean	Psychologie sociale
33	VIDO Agossou Arthur	Histoire moderne et contemporaine
34	VODOUNNON TOTIN Kpinkponsou Marius	Sociologie du développement

35	WOKOU Cossi Guy	Géographie/climatologie
36	YEBOU Elie	Linguistique descriptive
37	YOKOSSI Tchorkpa Daniel	Anglais : Linguistique anglaise appliquée
38	ZANNOU Sandé	Aménagement du territoire
39	ZIME YERIMA Idrissou	Linguistique (communication)
40	ZOUNON Ornheilia Faith Bubuné Sitou	Psychologie
<b>Maître de Conférences</b>		
41	ADJERAN Moufoutaou	Sociolinguistique et ethnolinguistique
42	AKODJETIN Euloge Franck	Philosophie / Philosophie analytique et logique formelle
43	ALLAGBE Sotondji Benjamin	Géographie des transports
44	ASSOGBA Coovi Raymond	Sociologie du développement
45	ATTENOUKON Serge Armel	Sciences de l'éducation/Technologies de l'information et de la communication en éducation
46	DEGBEGNON Léopold	Géomatique, télédétection, SIG
47	GBAGUIDI Célestin	Littérature africaine anglophone
48	GBENOU Victorin Vidjannagni	Sociologie de l'Education
49	HOUÉDÉNOU Florentine Adjouavi, épouse Femme consacrée à la vie religieuse	Sciences de l'éducation/Technologies de l'information et de la communication en éducation
50	HOUNHOUENOU Yaovi Antoine	Germanistique
51	KPOHOUE Ferdinand	Anglais (littérature et civilisation américaine)
52	MEDEGNON Désiré	Philosophie (épistémologie)
53	NANGBE Florentin	Sociologie du travail et des organisations
54	NAPPORN Kanlé Jacqueline Clarisse	Sciences de l'éducation
55	QUENUM Anicette Ghislaine	Littérature africaine
56	SAHGUI Nékoua Pomidiri Joseph	Sociologie du développement
57	SEGLA Dafon Aimé	Histoire des sciences et techniques
<b>Professeur Titulaire</b>		
58	BAGODO Obaré	Archéologie et Préhistoire
59	BANCOLE Estelle Seyivè, épouse MINAFLINO	Anglais
60	GONZALLO Germain	Géographie humaine et économique
61	HOUSSOU Dossou Yélindo Patrick	Sciences de l'éducation
62	HOUNMENO Jean-claude Sèdègnon Comlan	Psychopédagogie
63	ODOULAMI Léocadie	Géographie physique et aménagement
64	OREKAN Vincent Oladokoun Agnila	Géographie physique
<b>CTS : Mathématiques-Physique-Chimie</b>		
<b>Maître-Assistant</b>		
65	DJIBRIL MOUSSA Freedath Laye Eri - Yomi	Mathématiques appliquées (Statistiques)
66	DOUMATE Têlé Jonas	Analyse
67	ESSOUN Adébayo Louis	Physique théorique
68	HOUEDANO Koffi Wilfrid	Analyse
69	KOUAZOUNDE Bamikolé Jacques	Chimie environnementale
70	KOUDORO Yaya Alain	Chimie Organique/Chimie des Substances Naturelles
71	KPLE Joël	Physique théorique
72	OKE Djidjoho Toussaint	Physique théorique ; Physique de la matière condensée
73	YETE Pélagie , épouse KPODO	Chimie physique

Maître de Conférences		
74	AGBANGNAN DOSSA Cokou Pascal	Chimie Physique ; Génie des Procédés
75	CHOUTI Waris Kéwouyèmi	Chimie de l'Eau et de l'Environnement
76	GBAGUIDI Acakpo Nonvignon Magloire	Chimie analytique ; Chimie de l'environnement
77	KPOTA Mahougbé Tata Alice, épouse HOUNGUE	Chimie théorique
78	KPOTIN Assongba Gaston	Chimie théorique ; Chimie structurale et réactivité moléculaire
79	YOUSSAO ABDOU KARIM Alassane	Chimie analytique ; Chimie de l'environnement
Professeur Titulaire		
80	AVOSSEVOU Gabriel Yves Hugues	Physique théorique ; Physique de la matière condensée
81	KOUNOUHEWA Basile Bruno Dagbé Mahuton	Physique de l'atmosphère
82	LAWIN Agnidé Emmanuel	Physique de l'atmosphère
CTS : Médecine-Pharmacie-Odontostomatologie-Médecine Vétérinaire		
Maître-Assistant		
83	ABOUBAKAR Moufalilou	Gynécologie - Obstétrique
84	ADJADOHOUN Sonia Bignon Mahussi Gwladys	Radiologie, Radiodiagnostic et Imagerie Médicale
85	ADJAGBA Mahouna Philippe Dotou	Cardiologie
86	AMOUSSOU Labissi François	Chirurgie orthopédique et traumatologique
87	ATTOLOU Sètonджи Gilles Roger	Chirurgie générale
88	AZONBAKIN Azandégbé Simon	Histologie Embryologie Cytogénétique
89	GNANGNON Freddy Houéhanou Rodrigue	Cancérologie chirurgicale
90	GNINKOUN Comlan Jules	Endocrinologie, Métabolisme et Nutrition
91	IMOROU SOUAÏBOU Yacoubou	Chirurgie générale
92	KPOSSOU Aboudou Raïmi	Gastro-entérologie et hépatologie
93	LOKOSSOU Mègnissè Sèna Houévi Symphorose	Gynécologie - Obstétrique
94	PADONOU Abiodun Adebola Djossè	Chirurgie orthopédique et traumatologique
95	PADONOU Sètonджи Géraud Roméo	Santé Publique, Option : Epidémiologie
96	SEIDOU Falilatou	Anatomie pathologique
97	SONOU Djidjoho Joël Arnaud	Cardiologie
98	TOGNIFODE Mèdessè Véronique, épouse MEWANOU	Gynécologie - Obstétrique
99	TOKOUDAGBA Kossi Jean-marie Denis	chimie organique
100	WACHINOOU Ablo Prudence	Pneumophtisiologie
101	YEVI Dodji Magloire Inès	Chirurgie urologique
Professeur Titulaire		
102	ADJIEN Kodjo Constant	Neurologie
103	OGOUYEMI Aurore Bertille, épouse HOUNTO	Parasitologie - Mycologie
104	SAGBO Godonou Gratien	Pédiatrie et Génétique médicale
105	SEHONOU Jean	Gastro-entérologie et hépatologie
CTS : Sciences Economiques et Gestion		
Maître-Assistant		
106	ADEGNIKA Moutaïrou	Economie
107	DALOHOUN Nougbégnon Daniel	Economie agricole
108	GNANSOUNOU Sosthène Ulrich	Micro-économie
109	HOUNGBEDJI Sèwanoudé Honoré	Macro-économie
110	HOUNTON Mahougbé Gnougnonkon Mariette	Marketing/Stratégie
111	MEHOBA Dossa Théodore	Sciences de Gestion
112	YESSOUFOU Aboudou Ramanou	Gestion financière et comptabilité
113	ZOUNDJI Déo - Gratias Orphée	Politique économique

<b>CTS : Sciences et Techniques de l'Ingénieur</b>		
<b>Maître-Assistant</b>		
114	FOPAH LELE Armand	Mécanique - Energétique
115	HOUANOU Kocouvi Agapi	Génie civil
116	KERE Amelie Christiane, épouse KABORE	Mécanique - Energétique
117	SANYA Max Fréjus Owolabi	Réseaux et télécommunications
<b>Maître de Conférences</b>		
118	DOSSOU Michel	Télécommunications
119	KOUCHADE Adéyèmi Clément	Énergétique - Environnement
120	PRODJINONTO Vincent	Mécanique - Energétique
121	SEMASSOU Guy Clarence	Mécanique - Energétique
<b>Professeur Titulaire</b>		
122	ANJORIN Malahimi	Mécanique - Energétique
123	GBAGUIDI AÏSSE Gérard Léopold	Génie civil
<b>CTS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Jeunesse et Loisirs</b>		
<b>Maître-Assistant</b>		
124	AGBODJOGBE Kpédétin Wilfrid Dieu-donné	Physiologie de l'effort
125	AHONNON Adolphe	Développement communautaire / Management en science de l'éducation
<b>Professeur Titulaire</b>		
126	ABALOT Emile-jules	Sociologie du sport
127	DAKPO Pascal Codjo	Sociologie des organisations sportives
<b>CTS : Sciences Juridiques et Politiques</b>		
<b>Maître-Assistant</b>		
128	AÏVO Akindayo Gérard	Droit public
129	AYENA Kadoukpè Fidèle	Sciences politiques
130	KITTI Hinnougnon Nathaniel	Sciences politiques
<b>Professeur Titulaire</b>		
131	AÏVO Frédéric Joël Ayékobinou	Droit public
<b>CTS : Sciences Naturelles-Agronomie</b>		
<b>Maître-Assistant</b>		
132	AGBIDINOUKOUN Arnaud	Biotechnologies végétales
133	AHOANSOU Djidjooh Mathieu Maurice	Agronomie et environnement
134	AHOUNOU Gbênagnon Serge	Zootecnie/Nutrition et Alimentation Animales
135	ANAGONOU Sèssiwèdé Ingrid Nadine, épouse KONNON	Microbiologie épizootologie (épidémiologie)
136	AVOCEFOHOUN Sako Alphonse	Biologie humaine
137	DABADE Déley Sylvain	Microbiologie et Sécurité alimentaire
138	FAH Lauris	Biochimie
139	FASSINO HOTEGNI Vodjo Nicodème	Physiologie végétale
140	HONFO Gbênato Fernande, épouse ZANNOU	Nutrition-Sciences des Aliments
141	KEDOTE Nonvignon Marius	Système de santé et environnement
142	KOUEVI Tèko Augustin	Agro-Socio-Anthropologie
143	LEDEROUN Djiman	Hydrobiologie et Aquaculture
144	LIADY Mouhamadou Nourou Dine	Sciences et gestion de l'environnement
145	LOKOSSOU Adjimon Gbènakpon Gatien	Immunologie
146	MAKOUTODE Codjo Abodourin Albert Charles Patrick	Système de santé et environnement

147	MEDEHOUEYOU Thierry Comlan Marc	Sciences biologiques appliquées
148	NOUMAVO Agossou Damien Pacôme	Biotechnologie et microbiologie des aliments
149	TCHEKESSI Comlan Kintomagnimessè Célestin	Technologie Alimentaire/ Microbiologie Alimentaire
150	TOGBE Codjo Euloge	Agronomie - Protection des Végétaux
<b>Maître de Conférences</b>		
151	ADANDEDJAN Delphine, épouse HOUNKPATIN Marius	Hydrobiologie et Aquaculture
152	ALASSANE Abdoukarim	Hydrogéologie
153	ATCHADE Sossa Pascal	Parasitologie
154	BEHANZIN Gbèssohèlè Justin	Biochimie/Nutrition
155	DJENONTIN Tognihou Armel	Entomologie médicale
156	KPENAVOUN CHOGOUE Sylvain	Agro-économie
157	MADODE Yann Eméric Elingnan	Biochimie et Technologie des Aliments
158	MISSIHOUN Antoine Abel Houmenou	Génétique – Biologie moléculaire – Génomique
159	PARAÏSO Moussiliou Noël	Nutrition – Santé
160	SANGARE-OUMAR Maxime Machioud	Agro-pédologie et gestion des ressources naturelles
161	SINA OROU S. M. Abdel Haziz	Biochimie/Biologie Moléculaire/Microbiologie
162	ZOKPODO Koessi Lié Barnabé	Ingénierie biologique – Machinisme agricole
<b>Professeur Titulaire</b>		
163	CHIKOU Antoine	Hydrobiologie et Aquaculture
164	FANOU Lucie , épouse AYI	Biochimie, Biologie Moléculaire
165	IBIKOUNLE Moudachirou	Parasitologie
166	KAKI Christophe	Géologie
167	SEIBOU TOLEBA Soumanou	Zootchnie/Nutrition et Alimentation Animales

## CONFÉRENCE SUR LE CONCEPT “ONE HEALTH” À L’UAC

L’amphithéâtre Idriss DEBY ITNO a abrité le vendredi 26 avril 2019 une conférence portant sur le concept “One Health”. Cet événement apparaît comme une occasion pour le conférencier, le Professeur Bassirou BONFOH, Directeur du Programme Afrique One-ASPIRE du Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d’Ivoire, de dévoiler la mission de son institution. Étaient présents à ce rendez-vous d’échanges portant sur le thème : « One Health : déterminants socio-écologiques de la santé en Afrique », le Recteur Maxime da CRUZ, des enseignants, des étudiants et des représentants d’institutions et d’ONG de la sphère sanitaire.

« La santé va au-delà des diagnostics, des comprimés, mais exige une adaptation à un bon système sanitaire ». C’est à partir de cette affirmation que le conférencier, le Professeur Bassirou BONFOH a plongé l’assistance dans l’univers de sa communication.

Pour présenter le concept “One Health” qui signifie littéralement en français “ Une Santé ”, le communicateur s’est d’abord prononcé sur la diversité de l’Afrique, sur la négligence et la vulnérabilité que l’on y note. Il a ensuite planté le décor en allant droit au but avec deux questions fondamentales : « Pourquoi les populations des pays africains n’ont pas réellement accès aux systèmes de vaccinations élargies ? Que faire pour résoudre ce problème

? ». C’est donc pour trouver une approche de réponse à ces interrogations qu’est né ce concept. Toujours dans la dynamique de montrer ce qu’est “One Health”, sa mission sociale, le conférencier a fait un bref aperçu des débuts du concept. On se rend compte aisément du fait que la santé animale et celle de l’homme en particulier est sans doute le socle, l’objectif majeur qui justifie l’existence de cette plateforme. Elle apparaît alors comme un creuset qui milite pour la santé des animaux que des hommes.

L’orateur a, par ailleurs, montré l’importance des disciplines ayant des liens avec la santé et l’apport des connaissances locales en Afrique qui, mises en synergie, peut être d’une utilité pour la santé dont il est question. De même, il a exposé un certain nombre d’approches qui présagent sans doute de la résolution des problèmes qui minent l’Afrique en matière de santé. Selon le Professeur Bassirou BONFOH, il faut revoir et réorganiser la technologie, penser à l’accès à l’eau, encourager la vaccination et développer une théorie moderne de la santé qui tiendra compte des réalités endogènes car la santé de l’homme dépend de son environnement, de son comportement, de son mode de vie, de sa culture et des politiques sanitaires du pays.

# Editorial

Pr Maxime da CRUZ

## CEBELAE is 40!

1979-2019, it has been 40 years since the Beninese Centre of Foreign Language (CEBELAE) was created under the impulse of the former Faculty of Literature, Arts and Humanities (FLASH), and originally led by Professor Georges GUEDOU as first Director. Since its creation this centre has aimed at providing an accelerated practical and efficient teaching in Foreign Languages to every single person from Benin or abroad willing to learn a language and improve their practical skills; conducting research in Foreign Languages Teaching Methodology in African multilingual areas, in order to elaborate an effective system for languages learning and, conducting research in Applied Linguistics. Since then, five Directors have successively



led the centre, just like cord-weavers, each of them contributing to make it more influent. The centre definitely opted for a quality approach and also assessed its training programs and the management system. It's one of the training and research institutes which truly make the University of Abomey-Calavi famous. The centre has also put an emphasis on the diversity of its training programs. Such a diversity favours the achievement of strong results. As proof, stand the various cooperation agreements signed with Ghanaian Universities of Accra and Legon, Kwame Nkrumah University of Science and Technology and Accra Institute of Languages, as well as Nigerian Universities of KWARA, EKPOMA, JOS, ADO-EKITY and PORTHACOURT. At a national level the quality of the training in English is attested through Certificate of Proficiency in English and Business Communication, delivered at the end of the B2 level training at CEBELAE.

Besides that, in order to reach its goals and open itself to the world, CEBELAE joined in 1991 the network of the seven African centers of French as a Foreign Language including: the capacity building institute in Linguistics for non-francophone students at the Faculty of Education (University Mohamed V) in Rabat, Morocco, the Institute of French for Foreign Scholars (IFEE) at the Cheick ANTA DIOP University in Dakar, Senegal, the International Centre of Research and Studies of Languages, Village du Benin of Lomé, the Regional Intercultural Centre of Linguistics (CRIL) in Djibouti and the Centre for Languages Teaching of Burundi (CELAB).

All of the partners of CEBELAE are truly appreciative for the quality and excellence of the training programs provided.

I would like to remind that among the memorable events of the CEBELAE's existence which helped build its fame since the creation of the center, we have to point out that the Government of Benin has suggested to Nigeria in 1997 to sign a Memorandum of Understanding on linguistic cooperation stating that it engages to train on its own budget, 120 partner teachers to teach French in Nigeria. CEBELAE was in charge of this training which was held from May to July 1997. That's why the CEBELAE has hosted for a long time the National Laboratory of Languages' Didactics (LABODIL) whose journal "Language and Pedagogy" serves both as a source and a tool to publish researchers' studies results.

One of the brightest dreams shared by the CEBELAE is the creation of a Regional Learning/ Teaching Centre. The University of Abomey-Calavi is ready to help in collaboration with the Government of Benin to make it a reality. Benin is undoubtedly a peaceful country as recognized and admired globally. This is the reason why I am convinced that this tremendous project will come to reality. A two hectares' land is already dedicated to it.

Long live the CEBELAE!

### Liste des différents Recteurs de l'UAC

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Période
UNIVERSITE DU DAHOMEY		
1 <sup>er</sup>	Edouard ADJANOHOUN	1970-1975
UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN		
1 <sup>er</sup>	Edouard ADJANOHOUN	1970-1975
2 <sup>e</sup>	Vincent DAN	1975-1977
3 <sup>e</sup>	Nathanaël MENSAH	1977-1981
4 <sup>e</sup>	Jean PLIYA	1981-1983
5 <sup>e</sup>	Karim L. DRAMANE	1983-1985
6 <sup>e</sup>	Souleymane K. BASSABI	1985-1990
7 <sup>e</sup>	Jean-Pierre EZIN	1990-1992
8 <sup>e</sup>	Lucien Gb. A. CHEDE	1992-1994
9 <sup>e</sup>	Jean Gratien ZANOUI	1994-1996
10 <sup>e</sup>	Kémoko Osseni BAGNAN	1996-2001
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI		
11 <sup>e</sup>	Issifou TAKPARA	2001-2003
12 <sup>e</sup>	Salifou ALIDOU	2003-2006
13 <sup>e</sup>	Norbert Cossi AWANOU	2006-2011 (Elu)
14 <sup>e</sup>	Brice A. SINSIN	2011-2014 (Elu) 2014-2017 (Elu)
15 <sup>e</sup>	Maxime da CRUZ	2017-2020 (Elu)



# UAC Info

Le vrai visage du Campus

**Directrice de Publication**  
M<sup>me</sup> Prisca GOGAN

**Rédacteur en chef**  
Dr Serge Armel ATTENOUKON (MC)

**Personnes ressources**  
Dr Moufoutaou ADJERAN (MC)  
Pr Pascal OKRI TOSSOU  
Pr Laure C. ZANOU CAPO-CHICHI  
Dr Marcellin HOUNZANGBE  
Dr Zakiath BONOU-GBO  
Dr Etotépé SOGBOHOSSOU  
Dr Cynthia M. ATINDEHOU

**Photo**  
Brice F. HOUMBIE

**Infographie**  
Denis S.HOUNGNIMON

uacinfo.uac@uac.bj

Dépôt légal n°6090, 2<sup>ème</sup> trimestre 2012  
Bibliothèque Nationale / ISSN 1840-6998

## Equipe Rectorale

### RECTEUR

Pr Maxime da CRUZ

### 1<sup>er</sup> VICE-RECTEUR

Pr Djimon Marcel ZANNOU

### 2<sup>e</sup> VICE-RECTEUR

Pr Félicien AVLESSI

### 3<sup>e</sup> VICE-RECTEUR

Dr Eléonore YAYI LADEKAN (MC)

### SECRETÉAIRE GÉNÉRALE

M<sup>me</sup> Prisca GOGAN

### AGENT COMPTABLE

M. Oscar C. KEKEREGUE

UAC INFO

uacinfo.uac@uac.bj

Impression : COPEF

Retrouvez votre bulletin  
UAC-INFO sur le site web  
de l'UAC : [www.uac.bj](http://www.uac.bj)

